L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 4 JUILLET 1880.

LOUISIANE.

Nous empruntons au *Louisianais* de St-Jacques les nouvelles suivantes :

JUGE.—Sitôt pris, sitôt pendu.

Sitôt mort, sitôt remplacé.

En effet, le gouverneur intérimaire de la Louisiane a nommé M. Eugène William Blake juge de la cour d'appel du cinquième district de l'Etat, en remplacement de l'honorable J. E. Winchester, décédé.

M. Blake, dit-on, est un avocat distingué de la paroisse Iberville, où il a longtemps exercé sa profession. Mais il réside actuellement dans la paroisse Lafourche, où il n'est fait une réputation.

Mais on l'a déjà dit : S'il faut du savoir aux juges de circuit, il leur faut aussi des jambes. Les dits juges appartiennent à l'école des péripatéticiens.

RAISINS.—La saison a été mauvaise pour la vigne. Le Mississippi trop haut et les pluies trop abondantes ne conviennent point aux grappes du grand patriarche Noé.

Il nous a cependant été donné de voir et de manger la semaine dernière une magnifique grappe de muscat blanc comme on n'en trouve qu'aux espaliers de la vieille France.

REGRETS.—Le Révérend vicaire Durel, grand théologien et grand prédicateur, est parti pour France.

On avait besoin d'un prédicateur à Notre-Dame de Paris.

COUR.—La Cour de district s'est ouverte lundi dans notre honnête paroisse, présidée par le juge J. A. Cheevers, qui semble avoir rajeuni et embelli.

Le shérif L. A. Bourgeois était à son poste, comme aussi le député greffier E. J. Laiche.

L'avocat de district F. B. Earhart ne manquait pas, sérieux et grave.

Quant aux avocats, ils étaient assis à la barre, dans l'ordre suivant : R. G. Duguê, J. L. Gandet, J. Legendre, J. D. Augustin, E. N. Sims et J. E. Poché.

Foule au tribunal, blanche, et noire. Officiers, jurés, avocats et curieux. Il y avait des chiqueurs dans la foule.

Le tirage du Grand Jury a donné six blancs et dix hommes de couleur. Mais le juge a sagement nommé M. J. Malarcher président du Grand Jury.

Et ce fut là tout le travail du premier jour.

Car M. J. L. Gandet, avec un sentiment qui l'honore, a demandé que la cour s'ajournât en mémoire du défunt J. E. Winchester, juge de la cour d'appel, et que le barreau de St Jacques payât un tribut de respect à celui qui avait été l'un de ses membres.

Le juge Cheevers nomma du comité chargé de rédiger les résolutions à la mémoire du juge Winchester, MM. J. L. Gandet, R. G. Duguê et F. B. Earhart.

Mardi, la cour s'est ouverte vers midi, avec un barreau augmenté de MM. L. De Feortar et S. Belden.

Elle a fixé certaines affaires criminelles.

Car le dossier criminel est lourd. Environ 50 cas. Ce qui est triste, et ce qui doit indiquer aux jurés et au juge leur devoir. Pourtant le crime est une nécessité au tout temps, mais une nécessité absolue pour le quart d'heure. Nettoyons l'atmosphère.

Quant au Grand Jury, il s'est ajourné à samedi

Mercredi, la cour s'est ouverte après-midi. Ce qu'il a fait dire que le juge dormait la grasse matinée. Mais la faute, si toute fois faute il y a, est due à l'avocat de district. M. Earhart avait été sérieusement malade pendant la nuit.

Toutefois, quand la Cour donne un délai de dix minutes, le délai ne doit pas être de deux heures. Le temps est précieux, la prison est pleine, et c'est la paroisse qui paie les lenteurs de la justice.

Mais il paraît que Robert Duncan, membre du Grand Jury, était accusé d'avoir volé, dérobé ou chipé 25 sous à un de ses camarades. Le cas porté devant le Petit Jury s'est terminé par un acquittement. Duncan n'avait pas *chipé* les 25 sous. Tant mieux.

On dit aussi que Nicolas Baptiste, juge de paix du district, celui qui fait des affidavits contre les *chipeurs* de 25 sous, est dans un mauvais cas. La cour l'a fait mander.

Mais un cas de 25 sous a occupé toute une journée la cour du 22e district judiciaire.

Le juge Poché, de la Cour Suprême, était présent au tribunal mercredi.

L'OEUVRE.—Les énumérateurs de la paroisse St-Jacques, M. Landreaux, N. S. Landry, G. Lebeuf et autres, ont fini leur pénible tâche.

Et avec toute la conscience et tout le soin voulus.

On devait s'y attendre.

Nous pourrons donc dire samedi prochain quel est le chiffre exact de la population de St-Jacques, qui, croyons-nous, ne s'élève pas à 20,000 âmes.

M. Landry a trouvé un centenaire dans son district. M. Landreaux en a également trouvé un. Celui de M. Landreaux, qui réside à la Vacherie, a 107. ans. Les deux centenaires sont noirs.

Notre estimable assesseur, de son côté, est à la besogne. Rude besogne!

Mais M. B. Ferchaud ne sera point inférieur à la tâche et à la responsabilité de ses fonctions.

Il est juste la proportion est un principe et une loi de justice dans les assements, et que le fardeau des impôts souvent lourd aux petits et léger aux forts, doit toujours être léger aux petits et juste aux forts.

En bonne démocratie et en bonne justice, ce n'est pas le *peuple maigre*, comme en disait jadis à Florence, qui doit payer l'impôt du *peuple gras*.

Et si cela a existé en Louisiane, cela ne doit plus exister.

Car il est bon que la démocratie, pour être logique et aimée, passe des mots dans les choses.

(*Journal d'Ibérie.*)

Jeudi dernier était un jour de fête pour beaucoup. Vers 7 heures du matin, 70 jeunes filles et 70 jeunes garçons habillés en blanc, cierge en main, se présentaient à la Table Sainte, désireux de recevoir la nourriture des Saints.

Disons aussi que notre bien aimé Rév. Pasteur Jacquet, assisté du Rév. Parmentier, n'avaient rien négligé pour que cette solennité fut belle. Quelques jeunes supérieures, les Rév. Anthonioz et Laffargue du Grand Coteau, étaient venus donner leurs soins aux enfants afin de les bien préparer, le Rév. Surriray de St Pierre, prédicateur de la retraite, et aussi les Rév. Charbrier de Royville, Goneliac de Vermillon, Méhault d'Abbéville, Poyet de Houma, s'étaient rendus à l'invitation de notre bon pasteur pour donner plus d'éclat à cette belle solennité.

Le Consul français était récemment en visite aux habitations des messieurs Sillan au Cypremort.

Les Français et descendants de français de la Nouvelle-Ibérie attendent sa visite à leur tour.

—Henry Patterson, le meurtrier de William Cune, a été arrêté samedi dernier à 4 heures du matin dans le Bruly Chaubay, par M. Adrien Rogers, député-shérif de la paroisse Lafourche.

Le meurtrier a été amené à Houma, samedi vers midi. La population était fortement excitée, et il a été tenu à propos de cette arrestation des meetings sur lesquels il ne nous plaît pas de nous prononcer.

Henry Patterson est entre les mains de la justice; et c'est aux citoyens qu'il appartient de veiller à ce que Patterson reçoive le châtiment qu'il a mérité.

Le gouverneur avait ajouté $300 aux 250 promis par les pompiers de Houma pour opérer l'arrestation du coupable.

—La rougeole a fait son apparition à Houma : nous donnons cette nouvelle dans l'intérêt des mères de famille qui seront bien de veiller sur leurs enfants.

—Il y a des gens naïfs qui se figurent que les prisons ont été faites pour garder les criminels. Eh! bien, pas du tout, à preuve ce qui vient de se passer à la Nlle-Ibérie où ces messieurs de la gêole ont tiré leur révérence, sans demander permission.

De même à Napoléonville, où le nommé Jack Merryman a pris la clé des champs, deux heures après avoir attrapé 10 ans de pénitencier pour homicide.

Il y a tout à parier que le nègre Henry Patterson décampera de la même manière pour éviter au jury les fatigues d'une délibération toujours embarrassante : et comme par le passé, les honnêtes gens continueront à assassiner les criminels..... pardon à être assassinés par les criminels.

La cannes *dépouverte*.—La plupart des lecteurs qui verront ces pages ont souffert de maux de tête, de lassitude, de douleurs ou de douleurs dans le dos : mais nous doutons : qu'ils en connaissent la cause. Dans neuf cas sur dix, c'est quelque désordre dans les reins ou le foie. C'est une erreur qui vient d'être reconnue et c'est le résultat obtenu par le Safe Kidney et le Liver Cure de Warner. Les souffrances, dont nous parlons, sont causées par un désordre dans les reins et le foie, et le remède qui guérit la cause guérit les maux qui viennent de là.

Nouvelles Télégraphiques.

La loi d'amnistie au Sénat.

Paris, 28 juin—La commission a choisi pour son président, M. Jules Simon, qui, avant la nomination de la commission, avait parlé dans les bureaux contre la loi d'amnistie, qu'il n'hésitait pas à condamner fortement.

"Il est facile de voir, a-t-il dit, que le gouvernement et la Chambre des députés veulent amnistier les communeux; mais il n'est pas aussi certain de savoir si ceux-ci sont disposés à agir de même et à oublier. Je ne crois pas que le pays désire l'amnistie." Pour conclure, M. Jules Simon a dit que si le Sénat désirait prendre une part sérieuse au maniement des affaires du pays, il était nécessaire pour les sénateurs de donner l'expression décidée de leur sentiment à cet égard.

Avant les mesures de rigueur.

Paris, 29 juin.—Le 29 est enfin arrivé. Aujourd'hui ou demain au plus tard, les décrets de mars devront être exécutés. On ne sait pas encore quel jour sera choisi. On ne remarque rien d'extraordinaire dans la physionomie de Paris si ce n'est un léger mouvement aux environs des maisons occupées par les ordres religieux menacés. Dix-sept communautés de Paris peuvent être sommées de se dissoudre, mais on croit généralement que l'on ne procédera aujourd'hui que contre les jésuites.

La chapelle des jésuites de la rue de Sèvres, un des plus beaux édifices gothiques de France, a été visitée hier par plusieurs centaines de personnes, des dames principalement. Le noble faubourg y était naturellement fortement représenté. Il y a eu une allée et venue continuelle devant la petite chapelle de la Vierge, à l'entrée de l'édifice, laquelle est restée brillamment illuminée toute la journée. Dans cette chapelle est une grotte ornée de médailles et de rubans de la Légion d'honneur gagnés par les jésuites et leurs élèves. On semble s'être décidé à la résistance passive.

Démonstration légitimiste.

Il y a eu quelque trouble hier soir près du cirque d'hiver où M. Chesnelong faisait une lecture contre les décrets. Plusieurs des assistants ont été à la sortie bousculés et insultés.

On dit que les légitimistes préparent une grande démonstration pour le 15 juillet.

Les saucisses en interdit.

Berlin, 28 juin—Une ordonnance émanant du prince de Bismark vient d'être publiée, laquelle interdit l'importation de saucisses et de porcs venant des Etats-Unis. La prohibition ne s'étend pas au jambon, aux côtelettes et au lard.

La question marocaine.

Londres, 29 juin—On télégraphie de Vienne que toutes les puissances ont consenti à l'établissement de la liberté religieuse au Maroc.

L'insurrection au Maroc se propage rapidement, et le sultan a quitté tout à coup Tangre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 juillet.—Temps clair ou partiellement couvert, vents du Sud-ouest, température et baromètre stationnaires.

Température du 3 juillet 1880

Thermomètre de C. DUHARIEL, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 76	Centigrade 25
Midi	88	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	78	26

Bulletin météorologique.

Samedi, 3 juillet, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	94	Louisville, Ky	79
Atlanta	83	Memphis, Tenn	90
Brownsville, Tex	84	Mobile, Ala	94
Cairo, Ill	74	Montgomery, Ala	96
Chattanooga, Tenn	83	Nashville, Tenn	86
Dunleith, Ill	80	New Orleans, La	90
Davenport, Iowa	78	Omaha, Neb	82
Dubuque, Iowa	80	Pittsburgh, Pa	80
Galveston, Texas	88	Shreveport, La	92
Indianola	90	Shreveport, La	96
Keokuk, Iowa	84	St Louis, Mo	79
Key West, Fla	89	St Paul, Minn	72
La Crosse, Wis	77	Vicksburg, Miss	92
Leavenworth, Kas	75	Yankton, D. T	75

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	5.06	Nashville, Tenn	17.09
Cairo, Ill	26.07	New Orleans	0.05
Cincinnati, O	10.06	Omaha, Neb	16.00
Davenport, I		Pittsburgh, Pa	3.08
Keokuk, Iowa	17.02	Shreveport, La	13.01
La Crosse, Wis	8.03	St Louis, Mo	23.08
Leavenworth, K	15.01	St Paul, Minn	8.00
Louisville, Ky	6.09	Vicksburg, Miss	28.05
Memphis, Tenn	20.03	Yankton	11.00

*En dessous du niveau des basses eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

MARIAGES.—John Anderer à Mlle M. Tiemann, J. Guiliaud à Mlle C. Rapparick, A. C. Heron à Mlle E. Malkell, G. C. Préot à Mlle A. DeBoys, Thos. J. Flannery à Mlle D. Murphy, J. F. McCrystal à Mlle E. Curran, C. Pitzsimons à Mlle D. Johnson, George Eviing à Mlle Emma Nax.

NAISSANCES.—Mme Frank Regenor, une fille, Mme L. A. Brugier, un garçon, 24 mai,

DÉCÈS.—F. S. Legrix, 45 ans, rue Hôpital, près Miro

A. Miserocle, 55 ans, No 126 rue Annette, natif de France,

A. O'Reilley, 47 ans, Retraite de la Louisiane, natif d'Irlande.

Viola Williams, c. 22 jours, No 294 rue Laurel.

C. Harris, c. 2 heures, No 352 rue Dorgenois.

Augustin Gabriel, c. 15 ans, Alger.

W. Lutherland, 11 mois, No 110 rue Market.

Geo. W. Adde, 7 ans, No 159 1/2, rue Rousseau.

Pauline Levesque, 3 mois, No 351 rue Conti.

Pierre André Lelong, 7 mois, paroisse St. Bernard.

Mme Vve J. Bassa, 60 ans. Année Poydras, native d'Ecosse.

Clément Thorman, 19 mois, No 77 rue Elmire.

Edna Regner, 7 mois, rue Remparts, près Espagne

Auguste Capdeville, 5 mois, No 278 rue Royale.

Deux tableaux intéressants.

—Le général Badger, collecteur de la douane, a transmis à la presse les deux tableaux suivants :

Tableau de la quantité de café reçu, du Mexique, à la Nlle-Orléans, dans l'année fiscale expirée le 30 juin 1880.

Date.	Livres.	Piastres.
Du 1er au 31 Juil., 1879	10.235	1.605
Du 1er au 31 Aout, 1879	264.746	43.695
Du 1er au 30 Sept., 1879	36.847	5.911
Du 1er au 31 Oct., 1879	235.524	38.662
Du 1er au 30 Nov., 1879	562.583	99.516
Du 1er au 31 Déc., 1879	83.723	14.374
Du 1er au 31 Janv., 1880	157.351	25.057
Du 1er au 29 Fév., 1880	317.962	46.649
Du 1er au 31 Mars, 1880	663.995	95.615
Du 1er au 30 Avril, 1880	779.423	106.533
Du 1er au 31 Mai, 1880	725.755	71.949
Du 1er au 30 Juin, 1880	392.411	54.378

Tableau des céréales, des provisions, et du suif (produits du pays) exportés de la Nlle-Orléans, en juin 1880.

Articles.	Quantités	Valeur.
Maïs, boisseaux	798.606	$364.978
Farine de Maïs, barils		
Avoine, boisseaux	32	13
Blé, boisseaux	283.610	332.625
Farine de blé, barils	4.822	24.590
Viande de bœuf, salée ou préparée	9.000	478
Bacon, livres	9.900	522
Jambons, livres	3.594	363
Beurre, livres	2.610	528
Graisse, livres	10.000	775
Fromage, livres	2.760	142
Porc, livres	13.400	720
Suif, livres	245.317	14.751

Cour Criminelle Supérieure.

—Hippolite Tassin et Edward Henderson sont accusés de port d'armes cachées. Frank Wilson, d'avoir, le 2 juin, volé à G. G. De Freitas, second du navire Western Empire, une montre et une chaîne en or, évaluées à cent vingt cinq piastres.

Thomas Melia, accusé d'avoir, le 22 avril 1880, mis le feu au chargement de coton du navire "Iron Cross," et qui s'est reconnu coupable le 27 mai 1880, a été condamné à cinq ans de travaux forcés.—Samuel Symonds, qui s'est reconnu coupable de complicité, le 12 juin 1880, a été condamné à la même peine.

Joe Johnsop, c, accusé d'avoir, dans une intention de meurtre, poignardé Emma Coyle, c, le 11 mai, à la salle de l'Exposition, et qui, le 29 juin, s'est reconnu coupable de blessures, a été condamné à un an de prison de paroisse.

Le juge a renvoyé à une autre date la sentence, où Joseph Tobin et Thomas Dowd, déclarés coupables d'avoir battu un officier de police.

Le grand jurî a trouvé lieu à poursuivre Sevilla Hall, c, accusé d'avoir, le 15 mars, détourné $260 que sa mère, Ana Dagnac, c, l'avait chargée de déposer à la banque du Peuple. L'inculpée est en prison.

Cour du juge Shoehum.—Wm. Brice, accusé d'insultes, a dû fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison.

H. Van Werthen et John Miniar, accusés d'avoir vendu des billets de la loterie allemande, ainsi que de celle du Kentucky, ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Frédérick Wagaman et Edw. McCaffrey, pour s'être enivrés, ont été condamnés à une amende de $2 50 ou à cinq jours de prison.

Susan Clark et Clara Foster ont été condamnées à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse, pour avoir troublé la paix.

Cour du juge Hiltemberger.—François Desneaux, accusé d'attaque à main armée; Wm. Hamlet, Louis Kropp, peubacher, Frand Kroppenbacher et John Schmidt, accusés de voies de fait, ont été envoyés devant la première cour de district. Le premier a dû donner un cautionnement de $1000, les autres un cautionnement de $250.

Wm. Garvey, qu'un affidavit accusait de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Emma Thompson, accusée de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir enfreint l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à une amende de $20 ou a trente jours de prison de paroisse.

B. McDonald a été condamné à $5 d'amende ou à dix jours de prison—pour avoir troublé la paix.

Ed. Fitzpatrick, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage indécent, a été condamné à une amende de $2 50 ou cinq jours de prison de paroisse,

J. R. Carter, pour ivrognerie, bris de paix et voies de fait, a été condamné à à $25 d'amende ou à trente jours de prison.

Louisa Taylor, Ann Healey, Lizzie Page, Mathilda Scott, Ann White, Louisa Paul, Augustine St. Amat, Mary Rosebury, Ellen Hollman et Amanda Emmerson, accusées d'avoir enfreint l'ordonnance 528, ont été condamnées à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Alice Thompson et Sarah Mullen ont été condamnées à la même peine pour ivrognerie, bris de paix et langage obscène.

Paragraphes.—Les [illegible] des cours de district de la paroisse d'Orléans ont signé, hier, leurs derniers décrets; il recevront des procès, lanceront des injonctions, des "mandamus" et autres ordres semblables, mais ne rendront plus d'arrêts. L'ancien système va disparaître pour être remplacé, le deuxième lundi d'août, par la cour civile qu'a créée la Constitution de 1879, et que présideront cinq magistrats qui se partageront les causes dans lesquelles ils seront appelés à se prononcer. On ne pouvient sans doute que les cinq juges nommés par le Gouverneur et dont le sénat a ratifié la nomination, sont : les honorables F. A. Monroe, W. T. Houston, R. H. Rightor, A. L. Tissot et H. L. Lazarus.

—Le nouveau pacte fondamental a créé, en outre, une cour d'appel que présideront les honorables W. H. Rogers et Frank McGloin; elle aura juridiction dans les cas où la somme en litige excédera deux cents piastres, mais sera moins de mille piastres.—Les honorables Alfred Roman et C. H. Luntenberg présideront la cour criminelle.

—L'administrateur du département des finances municipales paiera, samedi prochain, les salaires des instituteurs et des institutrices des écoles publiques.

—Le comité chargé de faire rebâtir le capitole à Baton Rouge croit que les travaux commenceront d'ici à dix jours.

—Le train d'excursion à la Nouvelle-Ibérie s'arrêtera à Gretna pour prendre des passagers.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $43,691 49, dont $31,292 84 provenant du département du revenu intérieur, $5,120, en or, et $450 47, en argent et 695, en billets, provenant de la douane, $5,305 18 du bureau de poste, $28 903 de différentes sources.

—Nous prions M. Henri Durel, secrétaire du comité des préparatifs de la Société de bienfaisance des Comnis, d'agréer nos remerciements pour les invitations à la fête du 4 Juillet.

—Le 4 Juillet tombant un dimanche, les bureaux de la douane, du département du revenu intérieur et de la sous-trésorerie seront fermés le 5.

—La batterie B de Bachemin—regiment d'artillerie d'Orléans—donne sa première fête militaire et civile, ainsi que sa première soirée dansante, le samedi 10 juillet, au "Baltz' West End Pavillon," à l'extrémité du Nouveau Canal. Chaque billet est accompagné d'un coupon pour une tombola. Le comité se compose du lieutenant Thos. J. Camp, chairman, du capitaine C. Lejeune, ex-officio, des sergents J. J. Gossling et F. T. Ople. La fête commencera à deux heures de l'après-midi.

—Les bureaux de la douane seront fermés le 5 juillet—en tant qu'il s'agit des affaires publiques—excepté de 9 à 11 heures du matin, mais seulement pour l'entrée et l'expédition des navires. Les chefs des départements désigneront les entrepôts qui doivent rester ouverts, les inspecteurs de déchargement, les sonneseurs et les examinateurs qui devront rester à leurs postes.

—A la quatrième cour de district, dans le procès de C. E. Girardey contre la Banque du Sud—le London Joint Stock Company adversaire—il a été ordonné que l'exception du 8 mars et le *res adjudicata* fussent écartés. Jugement a été rendu en faveur du demandeur, contre G. T. Beauregard, Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires de la liquidation, contre la succession de Cordeviolle et contre tous les créanciers mentionnés dans le premier et le second comptes provisoires. Le demandeur a été reconnu propriétaire de 2150 coupons représentant la somme de $16,931 25, que les commissaires devront payer au demandeur.

—A la cinquième cour, Geo. L. Bright, propriétaire de l'Oakland Park, maintient qu'il n'y a pas de loi qui autorise le maire à exiger du propriétaire un permis et le chef de la police à exiger dix piastres par jour pour les services de quatre policemen, toutes les fois qu'il y a un pique-nique au Parc. Le tribunal a lancé l'injonction demandée.

—Le Gouverneur intérimaire a nommé, hier, M. J. B. Ferchaud, notaire de la paroisse St. Jacques. Nous en félicitons M. Ferchaud et les habitants de St. Jacques.

—A la deuxième cour de district, la succession de George Zimmerer est ouverte.

—A la cinquième cour, il y a eu, du 1er novembre 1879 au 3 juillet 1880, cinq cent soixante dix procès d'enrégistrés. Dans la même période quatre cent quatre-vingt treize décrets ont été rendus.

—M. John L. Blackenback, qui a tenté de se tuer le 25 juin, en se coupant une artère du bras gauche, s'est embarqué, hier matin, sur le ferry du deuxième district et, quand le bateau est arrivé au milieu du fleuve, s'est jeté à l'eau et s'est noyé. Il habitait Alger depuis nombre d'années. On attribue ce suicide à des embarras financiers.

—A une réunion du comité chargé de faire une enquête relativement aux incendies qui ont eu lieu dans la part de la Nlle-Orléans depuis quelques temps, une résolution a été adoptée remerciant les aides Dave C. Hennessy, Mike Hennessy et D. S. Gaster de la police secrète pour leurs services, dans l'affaire du navire "Iron Cross", en faisant arrêter et condamner les coupables et leurs complices.

—Hier soir, à deux heures, A. Williams a été arrêté au coin des rues Royale-Perdido; il est accusé d'avoir troublé la paix.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, Fred Hellmer a été arrêté au coin des rues St-Charles et Perdido, pour s'être battu et avoir troublé la prix.

—A la même heure, Henry Jacob a été arrêté au Marché Dryades; Emma Philipe l'accuse de bigamie.

—Un chien enragé a été tué au coin des rues Jena et Chesnut; un autre, au coin des rues Chesnut et Antoine.

—L'association sanitaire auxiliaire demande au Conseil de ville l'adoption d'une ordonnance exigeant que désormais tout terrain sur lequel une maison sera construite soit remblayé; que la partie sur laquelle la bâtisse se trouvera soit plus élevée que le reste; que la maison sera exhaussée de manière à permettre la libre circulation de l'air. L'association désire également que les autorités prohibent la location d'une maison dont le propriétaire ne se sera pas conformé à l'ordonnance, et que le bureau de santé certifie l'obéissance à la loi avant que la bâtisse puisse être occupée.

—Les recettes de notre douane ont été, en juin 1880, de $208,292 16, contre $111,190 33, en juin 1879. Ce sont là plus considérables depuis 1873.

—La grande promenade du West End, à l'extrémité du nouveau canal, est sur les bords du lac et a deux mille deux cents pieds de long. Elle est éclairée à la lumière électrique.

—Il est arrivé, dans notre ville, en juin, 51 navires de porte étrangers et 27 de porte américaine. Il en a été expédié 66 pour des ports étrangers et 159 pour des porte américaine.

—On voudrait savoir s'il est vrai que les charrettes enlèvent les immondices des environs du marché de la rue des Magasins pour les déposer dans la rue Constance, entre les rues St-André et Ste-Marie?

—Ann Bateman a été écrouée à la station du septième pressant pour s'être enivrée et avoir troublé la paix.

—Ed. Fitzpatrick, accusé d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène, a été arrêté dans la rue Royale, entre les rues Douane et Bienville.

—J. R. Carber, pour ivrognerie, bris de paix et voies de fait, a été arrêté dans la rue Peters, près la rue des Ursulines.

—Laura Taylor, Ann Haley, Lizzie Page, Mathilda Scott, Ann White, Louisa Paul, Augustine St Amat, Clara Smith, Ellen Holmes et Amanda Emmerson—toutes deux de couleur—pour avoir enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées, ont été écrouées à la station du troisième precinct.

—Philis Burgess et Lavinia Burgess, accusées de bris de paix et de langage obscène, ont été arrêtées dans la rue Lovée, entre les rues Tricou et Monroe.

—Alice Thompson et Sarah Mullen ont été arrêtées au coin des rues Bourgogne et Toulouse; elles sont accusées de s'être enivrées, battues, d'avoir troublé la paix et de s'être servies d'un langage indécent.

—Joe Jane, accusé de s'être enivré et d'avoir troublé la paix, a été arrêté à l'encoignure des rues Claiborne et Ursulines.

—On aperçoit la carcasse d'un chien au coin des rues St-Louis et Roman.

—Le pont du coin des rues Derbigny et Hôpital a besoin de réparations.

—Clara Crosby, c, a été arrêtée au No 96 de la rue Gaiennié. Hugh Rilly l'accuse de bris de paix et de langage obscène.

—Hier matin, John Campbell, c., a été arrêté dans la rue Franklin, entre les rues Douane et Bienville; il est accusé d'avoir volé une montre en or évaluée $15, et appartenant à Mme Connors.

—Des voleurs se sont introduits chez M. John Laskey, dans la rue Peters, entre les rues Olivier et Verret, Alger; ils en ont emporté sept piastres et demie qui se trouvaient dans un buffet.

—Frederick Waggaman, accusé d'ivrognerie et de bris de paix, a été écroué à la station du septième precinct.

—A la quatrième cour, dans le procès que Mme Pélodippe A. Violett, exécutrice testamentaire de Wm A. Violett, intentait à Robert T. Black, le juge Houston a rendu un décret en faveur de la demanderesse pour $11,256 11.

—Hier matin, à huit heures, Otto Leib, travaillant sur le toit d'une maison du coin des rues Enterpe et Dryades, est tombé, d'une distance de vingt cinq pieds, sur le trottoir; il s'est cassé la jambe droite, s'est foulé le genou de la jambe gauche et a reçu des contusions à la figure. Après les soins du Dr Holt il a été transporté chez lui, au coin des rues Joséphine et Loesst. Ses blessures sont graves.

—Une partie de raquettes a eu lieu hier après-midi; les bayous ont joué leur rôle ordinaire. "Bitterie B" contre le nouveau drapeau "Qui s'y frotte." Victoire de Laville. Ceux-ci ont fait trois pelottes, les Bayou n'en ont fait qu'une.

Le comité exécutif de l'association sanitaire auxiliaire a été informé, par M. Horter, président du comité de conférence, que les autorités de la ville ont maintenant la propriété des bateaux à immondices, et que, conséquemment, le comité s'occupera d'assurer les bateaux.

Le Dr White, inspecteur de santé, a annoncé qu'il y a eu, du 16 au 30 juin, inclusivement, 1240 inspections dans le premier district, 674 dans le deuxième, 1,000 dans le troisième, 415 dans le quatrième. Le Dr White a dit que le résultat de ces inspections sera soumis à une prochaine réunion.

Le comité de conférence a été prié de recommander à l'administrateur Collins de veiller à ce que le conseil se prononce le plus tôt possible, sur l'ordonnance qui a trait au remblai des terrains.

Une lettre de M. Sam Henderson, chairman du douzième ward, au sujet du débouchement du sixième District, a été envoyée au comité chargé de faire passer de l'eau du fleuve dans les ruisseaux.

Une lettre de M. Thos. Foutal au sujet de l'emploi du bois créosoté pour la construction des ruisseaux, a été approuvée, et le président a été chargé de désigner un comité qui devra construire un ruisseau comme exemple. Le président a nommé MM. Forstall et Woodward.

A la demande du Dr White, le comité de conférence a été prié de demander aux autorités municipales le remblai du terrain de l'infirmerie Touro.

Le comité de conférence a invité les intéressés à soutenir le conseil de ville dans ses efforts d'exiger, de la compagnie qui veut établir un chemin de fer dans les rues Decatur et Chartres, l'achat de $10,000 de tuyaux de 12 pouces—tuyaux qui permettront à l'association de faire passer de l'eau du fleuve jusque dans les ruisseaux de la partie inférieure du Troisième District—a été adoptée à l'unanimité des voix. Le rapport, qui est signé de MM. Geo. Horter, Edw. Booth, Jules Aldigé, A. A. Maginnis, et que nous regrettons de ne pouvoir publier à cause du manque d'espace, est rédigé avec le talent qui caractérise les documents qu'il adresse à l'association.

ASSOCIATION SANITAIRE.

Le comité de finance de l'Association sanitaire auxiliaire de la Nlle-Orléans accuse réception des souscriptions suivantes au fonds jusqu'à date.

Fairbanks & Co. une grande balance.
Robert Weis, montant de bill $1,25.
Par l'entremise de H. H. Hester, Esq., du montant de la Bourse au Coton :

J. L. Harris & Co	$100 00
Labouisse & Dehle	25 00
John J. Robinson	25 00
S Aleynat à	$150 00
John Burnside	100 00
John Andrews	50 00
A. Baldwin	50 00
Dr Rudolph Chaille	50 00
D R Carroll	30 00
A A Woods	25 00
J Douglas	25 00
Thos Sewell, agent	25 00
August Hoffman	25 00
Héritiers de G W Babcock par H C Boucher	20 00
Lloyd R Coleman	20 00
Veuve S C Nash	15 00
Block & Girod	10 00
P Hunol	10 00
P Bonsenguer	5 00
J M Peath	5 00
Thos Brunner, à compte	5 00
Theo Fischer	5 00
Miss Jane Bagart	5 00
Miles Shakespear	5 00
Miss Sarah Barton	5 00
W K Denegre	2 50
Richard Brunniens	2 50
Geo Drewes	2 00
E S Reems	2 00
Cash	2 00
Cash	2 00
Employés de Owen Cahill	1 75
Jno T Hardie & Co	13 50
Cocran & Miss	5 00
Par I W H Eckert	2 00
Employés du Eagle Brewery	4 00
20 personnes à 25 cts	5 00
11 " à 50 cts	5 50
18 " à $1	18 00
1 " à 15 cts	15
Total	$ 599 65

Nlle-Orléans, 3 juillet 1880.

JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.

Ventes inscrites au Bureau de l'annotateur des aliénations :

New Orleans Savings Institution à Geo Alf. Hero, un aliéné de terrain et bâtisses, 96x34, rue St-Charles, entre Jérod et Julie $5500

James Williams à Frank Highy, un terrain et bâtisses 71x40, rue Hillary, entre Ann et Clinton.

Mme M A Cronan à Manuel Abascal, un terrain et bâtisses, 8—1173, Pacific Avenue, entre Peters et Alex. $20

Arthur Kidd à John Johnston: 1. Un terrain et bâtisses 29x120, rue Lachaise, coin Dauphine; 2. Un terrain et bâtisses, 58x51, rue Dauphine, coin Laurel $3480

A. J. & N. Josselin à Mlle O. Montion, un terrain et bâtisses, 31x105, Grande Route St-Jean, entre Lepage et Cinquième $125

Mme Geo. Herriman à Alex L. Chesnut, un terrain, un terrain et bâtisses, 42x95, rue Royale, entre Conti et Bienville $5000

Andrew Moller on Miller à Frederick Wolfe, lias: 1. Un terrain et bâtisses, 20x114, rue Paniston, entre Live Oak et Magnolia. 2 Un terrain et bâtisses, —114, rue Paniston, entre Live Oak et Magnolia $600

Monsieur Galopin.—Une réunion publique a eu lieu hier soir à la salle Grafiard, à propos du second tour de scrutin que le ballottage de dimanche dernier a rendu nécessaire pour l'élection du conseiller municipal du quartier du Père-Lachaise. Un fait assez imprévu s'y est produit. Le docteur Galopin, qui, pendant la première période de la lutte électorale, avait paru vouloir se recommander du nom de M. Gambetta, s'est désisté en faveur de Trinquet. Voici la lettre qu'il a adressée aux membres du comité qui soutient la candidature de ce dernier :

Citoyens,

La bonne foi et la courtoisie avec lesquelles vous m'avez combattu m'ont prouvé que vous ne m'honorez pas moins de votre estime que je vous honorais de la mienne.

Strictement respectueux de la conscience individuelle, je ne me permettrai jamais de tracer despotiquement une ligne de conduite quelconque à mes électeurs.

Les voix du scrutin vient de m'imposer silence par son expression républicaine; je tiens la promesse que je vous ai faite; je me retire de la lutte; mais, j'affirme ici, avec toute la franchise politique et l'énergie que vous me connaissez, que si les 757 suffrages que j'ai obtenus pouvaient compter dans vos voix, ils iraient partiendraient tous au martyr de la foi républicaine que vous soutenez avec tant de cœur et d'autorité.

AUGUSTIN GALOPIN.

Vive Gamnistie! vive Galopin! vive Trinquet! a-t-on crié en entendant la lecture de cette lettre. Au milieu des applaudissements, le docteur Galopin est monté à la tribune et a donné lecture d'une autre lettre qu'il adresse, celle-là à ses électeurs. Son langage est resumé fortement de sa profession. C'est en style de clinique que le docteur traite la politique. En voici un aperçu échantillon :

Une évolution peut être lente, mais à la condition d'être continue, sans quoi l'on est en droit de dire que les hommes qui la dirigent ne savent pas faire *accoucher les événements*.

Nous combattons ces réformateurs